



CANADA.

QUÉBEC, 9 OCTOBRE 1865.

La politique est en ce moment au calme plat le plus absolu, au moins en Bas-Canada, et c'est à peine même si, en Haut-Canada, l'élection de Wentworth-nord peut faire rider la face de l'eau.

Ses chefs peuvent avoir eu et ont en sans doute un noble but en s'unissant ensemble malgré leurs antipathies presque séculaires pour atteindre le grand objet national dont nous venons de parler; mais il est des questions qui planent au-dessus de la foule et qui échappent à son entendement moins exercé.

Ce qu'elle comprend, elle, c'est la logique des faits. Elle voit ses chefs qui oublient et qui vivent et agissent ensemble en un même gouvernement.

Qu'arriverait-il donc dans une élection générale en Haut-Canada? Il est bien difficile de le prévoir; mais l'on peut affirmer d'une manière générale, sans risquer de se tromper, que le parti qui aura moins perdu de sa force morale en entrant dans l'alliance sera celui qui y gagnerait davantage dans une épreuve électorale, pourvu toujours que ses chefs ne lui enlèvent pas ses chances par leur conduite ou que, dans tous les cas, il reste avec des chefs capables de commander la confiance publique par leur ancienneté, leur habileté et leur expérience de la politique.

La confédération ne changera rien à la disposition des esprits par rapport aux hommes publics et le résultat restera, sans doute, le même, que l'union des provinces ait ou n'ait pas lieu. Il est vrai que la confédération pourra faire surgir de nouveaux partis assis sur de nouveaux intérêts; mais c'est plutôt ailleurs qu'en Haut-Canada qu'elle agira à cet égard.

Une étude approfondie de la situation, dans les diverses provinces, établirait, croyons-nous, que les hommes rapprochés par la nouvelle constitution ne se concertent pas ensemble précisément parce qu'ils porteraient un même nom politique, mais parce qu'ils auraient à défendre des intérêts que les circonstances auraient faits identiques.

Samedi, à 2 heures et demie, le premier ministre sir N. F. Belleau a donné au *Stadacona club* un magnifique goûter à sir Morton Peto, Byrnonnet, et autres hommes distingués, au nombre de quinze ou vingt, qui l'accompagnaient. On y remarquait, à part ces messieurs, d'abord le premier ministre, l'honorable solliciteur général Langevin, l'honorable juge Caron, l'honorable John Ross, et l'honorable Joseph Cauchon.

Plusieurs saines furent proposées et des paroles bien senties et pleines d'appropos furent prononcées par le premier ministre, sir Morton Peto, M. Langevin, M. Ross, le juge Caron, M. Forbes, M. Cauchon et quelques autres.

Les convives se séparèrent dans les sentiments les plus vifs de mutuelle confiance et d'amitié. Personne n'ignore que sir Morton Peto est l'un des trois membres de la grande société de construction de chemins de fer qui porte le nom de Brasse, Peto et Belts; que cette compagnie est la plus grande qui existe dans le monde; qu'elle a construit le Grand-Tronc, des chemins de fer innombrables en Angleterre et en France, et qu'elle construit aujourd'hui les grandes voies ferrées de la Russie. Sa fortune collective est colossale.

Sir Morton a été charmé de tout ce qu'il a vu dans le pays et de nos promesses de prospérité et de grandeur.

Le soir, à 7 heures, Sir Morton invitait les mêmes convives avec d'autres à un dîner à l'hôtel Saint-Louis. On y remarquait la même cordialité et la même effusion de sentiment qu'au goûter de Sir Narcisse.

Sir Morton et sa compagnie partaient, hier, par un exprès du chemin de fer pour Portland après avoir pris un goûter donné par M. Cartier.

La Corporation de la Cité de Québec.

La taxe de capitation que devront payer tous les hommes au-dessus de 21 ans et au-dessous de 60, qui ne seront pas sujets à aucune autre taxe, sera à l'avenir de deux piastres par année.

tion devra de temps en temps, annuellement, ou semi-annuellement, ou plus souvent, si elle le juge à propos, prélever sur toute la propriété cotisable de la ville, une taxe spéciale selon le montant dont elle aura besoin, jusqu'à ce que l'intérêt soit complètement payé; pourvu, que, si le montant prélevé dépasse celui de l'intérêt dû, le surplus soit porté à un compte spécial qui sera appelé compte de l'intérêt, et qu'il soit appliqué au paiement de l'intérêt semi-annuel suivant.

Tout détenteur d'un bon, débenture ou coupon de la ville, pourra obtenir le paiement de l'intérêt soit en procédant à jugement et exécution de la manière ordinaire, ou il pourra adresser une pétition sommaire à la cour supérieure ou à un juge en vacance, après en avoir donné avis un jour d'avance, constatant qu'il est un créancier. Il mentionnera le montant de sa créance et demandera qu'il soit prélevé une taxe spéciale pour obtenir le paiement de l'intérêt. Il sera alors du devoir de la Cour ou du juge d'émaner de suite un ordre ordonnant au schérif du district de Québec de percevoir le taux spécial de l'intérêt et lui enjoignant, s'il est besoin, d'imposer et prélever une nouvelle taxe, sur la propriété immobilière suffisante pour couvrir la demande du détenteur, avec un surplus de dix pour cent.

Quand le schérif recevra un tel ordre, il devra examiner tous les livres, et documents de la corporation et les officiers de celle-ci devront lui en faciliter l'accès et il devra de suite préparer son rôle de cotisation de la manière qu'il le jugera convenable.

Un membre du conseil ou tout officier de la corporation qui entraverait le schérif dans l'exécution de son devoir, serait passible d'un emprisonnement de pas moins de trois et de pas plus de deux ans.

Quand le rôle de cotisation sera complet, le schérif devra en donner avis au public dans au moins un journal anglais et un journal français, et informer en même temps que les contribuables devront payer le montant dont ils seront taxés, sous dix jours, à compter de la dernière insertion de la notice insérée dans les journaux.

Si après les dix jours expirés, la taxe n'est pas payée, le schérif devra faire laisser à la résidence ou place d'affaires de chacun des contribuables une notice leur demandant de payer.

Si un contribuable n'a pas payé sa taxe à l'expiration des quinze jours qui suivront la signification de la notice en demandant le paiement, le schérif pourra, sans aucun autre avis préalable, faire saisir et vendre ses effets. Et la cour du Recorder aura le pouvoir d'amender ou reviser une telle taxe pourvu qu'elle soit requise de la faire sous dix jours après que le schérif aura fait sa demande et non autrement.

Avant de procéder à la vente des effets de la personne endettée, le schérif donnera avis public du jour et du lieu de vente, et mentionnera le nom de la personne dont les effets devront être vendus, et avis devra être affiché dans une place visible dans son bureau au moins 48 heures avant la vente.

Le camp de Laprairie n'existe plus. Les vingt jours sont terminés et la débandade générale a eu lieu aussitôt après. Ceux qui n'ont point quitté Laprairie immédiatement vendront leur solde, soit ceux qui n'ont pu obtenir de suite leur solde. Il n'est plus question de tout des trois jours supplémentaires, et c'est fort heureux, car, par la température que nous avons, la vie sous les tentes doit commencer à être dure; quand les froids d'automne se font sentir dans toute leur rigueur, comme ces jours derniers, le campement en plein air perd une grande partie de ses charmes.

Mais avant de retourner dans leurs foyers, les douze cents élèves qui se sont rendus à l'appel de l'adjudant-général, ont eu un combat à soutenir contre plus de quinze cent réguliers, campés près d'eux depuis quelques jours. Cette rencontre a eu lieu vendredi dernier. Malgré leur infériorité numérique, il faut dire que les élèves ont vaillamment combattu, si vaillamment en fait que la victoire a été pour eux en dernier lieu. Il s'agissait de déloger les troupes régulières du village de Laprairie dont elles s'étaient emparées par surprise.

Ce n'était pas chose facile. Outre l'avantage du plus grand nombre, les réguliers avaient encore celui de posséder deux batteries d'artillerie. Aussi, la lutte fut-elle excessivement chaude. Néanmoins, en dépit du canon, les élèves avancèrent et servaient adroitement de leur carabine, et finalement enfoncèrent l'ennemi: le village tombait en leur possession. Ils y trouverent le spectacle le plus attendrissant, la désolation était à son comble. Les femmes, sorties échevelées de leurs maisons, couraient au hasard, pleurant et demandant grâce à tous les militaires qu'elles pouvaient rencontrer.

Les vainqueurs, il faut le reconnaître, se montrèrent magnanimes. Non-seulement ils firent grâce à tous les habitants du village qu'ils venaient de prendre d'assaut après un combat acharné; mais ils accordèrent aux soldats vaincus une capitulation facile et honorable.

Cette magnanimité mérite d'autant plus d'être signalée que les élèves avaient bien quelques griefs contre les habitants de Laprairie. Dans les transactions commerciales qu'ils ont eues ensemble pendant les vingt jours de campement, les habitants ont plus d'une fois commis cette faute qui s'appelle profiter de l'occasion. Si un élève entrant dans une maison et demandant un peu de lait, ou quelque autre aliment semblable, il pouvait être sûr qu'on le lui faisait toujours payer dix fois plus qu'il ne valait.

Ce qui contribua peut-être à calmer l'excitation causée par les difficultés du siège, c'est que les élèves purent constater qu'il n'y avait pas un mort, et que les blessés n'étaient qu'un nombre d'un, et encore cette blessure n'inspirait-elle aucune crainte sérieuse.

Badinage à part, il paraît que ce simulacre de combat a vivement excité l'intérêt.

Les bateaux traversiers, entre Montréal et Laprairie, ne purent satisfaire qu'une faible partie des gens qui auraient désiré être témoins de ce spectacle nouveau pour nous.

Les régoliers—composés d'un détachement d'artillerie sous le commandement du colonel Pipon; du 25<sup>me</sup> sous le lieutenant-col. Fane; du 30<sup>me</sup> sous le colonel Pakenham; du 60<sup>me</sup> sous le lieutenant-col. Hawley—étaient sous le commandement du major général Lindsay. Les élèves étaient sous les ordres du colonel McDougall, adjudant-général de milice, et sous le commandement immédiat du colonel Woolsley, avec le lieutenant-col. Suzor, commandant du bataillon Canadien-Français, le lieutenant-col. Shepherd, commandant le bataillon haut-canadien et le lieutenant-col. Smith, commandant le bataillon anglais bas-canadien. Tous ceux qui assistèrent à la prise du village de Laprairie s'accordent à dire que les élèves se montrèrent presque aussi habiles aux manœuvres que les réguliers eux-mêmes. Et nous sommes heureux de pouvoir ajouter que le bataillon Canadien-Français s'est conduit avec tant de distinction que le colonel McDougall lui-même a été forcé de le reconnaître et l'en a fait remercier spécialement.

Le siège terminé, Sir John Michel, commandant des forces et administrateur de la province en l'absence de lord Monck, a passé en revue volontaires et régoliers. Il a déclaré que ce qu'il voyait dépassait toutes ses espérances. Selon lui, les élèves déployaient autant d'habileté et de souplesse dans leurs mouvements que les meilleurs régiments de ligne.

À la fin de la revue, le bataillon canadien-français défila en chantant la chanson de circonstance que nous reproduisons ailleurs. Le même bataillon alla ensuite faire une sérénade au général en chef, au général Lindsay, et aux dames qui se trouvaient là, et ce compliment, dit le *Montreal Gazette*, fut gracieusement accueilli.

Les élèves se dispersèrent ensuite et quelques-uns même se hâtèrent tellement qu'ils arrivèrent à Québec samedi matin. Nous n'avons aucun doute que nos lecteurs nous pardonneront facilement si nous parlons un peu au long de ce que font nos volontaires; car c'est en parlant d'eux, c'est en leur montrant de la sympathie qu'on les engagera à persévérer dans la carrière qu'ils ont embrassée. Aurette, ce mouvement est quelque chose de nouveau dans l'histoire de notre pays et mérite d'être suivi attentivement.

La Cour Supérieure a aujourd'hui rendu son jugement dans l'affaire de La Rue vs. Evanturel. Ce jugement prononcé par le juge Stuart, déboute l'action de M. La Rue et l'oblige à payer les frais qui s'élevaient assez haut, croyons-nous. «La Cour, dit la décision du juge, considérant que le défendeur a établi et prouvé les allégations de son plaidoyer; que la signature «F. Evanturel» endossée sur le billet allégué par le demandeur n'est pas la signature du dit défendeur, maintient la défense du défendeur, et renvoie l'action du demandeur avec dépens.»

Nous regrettons d'avoir été cause que nos lecteurs et plusieurs de nos confrères aient été induits en erreur à propos de la nouvelle loi du timbre. L'acte qui vient d'être passé par le parlement n'est en force qu'à partir du premier jour de janvier 1866, à l'exception toutefois de la clause exigeant que la date soit indiquée sur le timbre; cette clause est loi depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

Nous empruntons du *Courier de Saint-Hyacinthe* l'intéressante correspondance qui suit, écrite du camp de Laprairie. Bien qu'elle contienne plusieurs choses sur lesquelles le jeune cadet se prononce un peu à la légère, néanmoins elle nous initie à plusieurs choses que nos lecteurs aimeraient à connaître:

Camp de Laprairie, 1er octobre 1865. «La Commune de Laprairie est encore le théâtre de nos évolutions. La mort n'est pas encore venue éclaircir nos rangs, mais le nombre des malades s'est beaucoup accru surtout dans les deux camps anglais. Hier soir, nous étions en effort par la nouvelle qu'un de nos compagnons venait de se blesser grièvement avec une baïonnette. Quelques instants après le blessé arrivait porté sur un brancard par quelques amis. Nous apprenions en même temps que ce jeune homme dont le nom est Braut, (de Montréal), en voulant désigner un chien, s'était lui-même percuté la cuisse avec sa baïonnette. On m'a dit depuis que la blessure est profonde de près de deux pouces et qu'elle demande beaucoup de soins bien qu'elle ne soit pas dangereuse.

Le matin nous avons eu la milice militaire en plein air. Hier nous avons laissé les tentes et ce matin la messe a été dite par M. le curé de Laprairie dans le carré qui se trouve en front de nos casernes. L'autel avait été dressé sous le portique d'une petite bâtisse à l'extrémité nord-ouest du carré; tout le devant de la maison était tapissé de verdure et de quelques jeunes érables aux feuilles rouges par les nuits d'automne; des pavillons, entr'autres le pavillon français, avaient été prodigués, et des armes en fausseaux avaient été placées à chaque côté de l'autel. Le tout avait un aspect des plus grandioses.

Avant le commencement du service divin, le commandant Wolesley vint prendre place devant l'autel. Tout le monde sentit la délicatesse du procédé.

En montant sur l'autel, M. le curé nous adressa quelques paroles qui firent une vive impression sur tous les cœurs. «Vous allez, dit-il, assister à la sainte messe. L'église est célèbre aujourd'hui la fête de Saint-Michel, chef des milices célestes, et le saint sacrifice va être offert pour vous, mes amis, afin que Dieu des armées en descendant sur cet autel répande sur vous les grâces qui vous sont nécessaires pour fournir une carrière de bonheur, de gloire et de vertus.»

Nous étions alors sous les armes et formés en carré devant l'autel. La messe fut dite au milieu de la plus vive émotion; lorsqu'un moment de l'élevation nous requies le commandement de présenter les armes et que la trompette fit entendre ses notes retentissantes l'on put voir plus d'un cadet essayer furtivement une larme. Je puis dire que sous garderons

longtemps le souvenir de cette imposante cérémonie; je n'ai que le regret de ne pouvoir la décrire convenablement.

Dans ma dernière lettre, plusieurs incidents sont venus rompre la monotonie de la vie de camp et jeter beaucoup d'excitation dans les esprits. Je parlerai de deux de ces incidents; le premier est une destination qui a mis tout le camp en émoi, le second est une expulsion qui a frappé au cœur les habitants d'une tente.

« Notre rumeur a dû vous apprendre déjà que notre colonel est extrêmement sévère. Cette sévérité ne pouvait manquer de créer quelques amonitions et de faire bien des grognards. Les mieux disposés, tout en disant que le colonel Suzor faisait bien d'être très sévère, avouaient que cela ne le justifiait pas d'être grossier à l'égard des cadets et des officiers non-commissionnés. Au milieu de cette sévérité que je justifie pour ma part, à quelques exagérations près, parce qu'elle a eu pour résultat de rendre le troisième bataillon supérieur aux deux autres composés d'Anglais et de donner par là un démenti glorieux pour nous aux prétentions de l'honorable John A. Macdonald; au milieu de ce de cette sévérité, nous étions heureux de pouvoir recourir au sergent-major Voyer qui, bien que esclave de son devoir, savait, par beaucoup de politesse, tempérer ce que la discipline militaire aurait pu avoir de froissant pour des jeunes gens habitués à la liberté illimitée des villes. Or voilà que, certain soir, l'on vient nous apprendre que le sergent-major Voyer est destitué. Pourquoi? se demandait-on de toutes parts.

La surprise et, je dois le dire, l'indignation s'emparaient de tout le camp lorsque l'on apprend que c'est pour incapacité. Nous qui savons que le sergent-major Voyer a été sept ans dans l'armée anglaise et que par sa bonne conduite et son intelligence il s'est dévoué au militaire il y a obtenu le grade de sergent après quatre ans de service; nous qui avions vu le sergent-major Voyer à l'œuvre dans l'organisation de notre campement, nous fûmes indignés de cette accusation et nous crûmes que cette prétendue incapacité n'était qu'un prétexte. Nous ne nous étions pas trompés, comme nous avons pu le constater plus tard.

Le même soir, nous avons appris que non content d'être fait une injustice à un compatriote en le destituant sous un prétexte prétexté, après qu'il se fut donné un trouble infini pour tout organiser, l'on avait nommé à sa place un anglais et qui plus est un cadet d'un autre camp. Les bouillants Canadiens ne pouvaient plus y tenir. En deux minutes, tout le camp était réuni autour de la tente du sergent-major Voyer et lui donnait la plus enthousiaste sérénade. C'est tout ce que nous pouvions faire et nous l'avons fait consciencieusement, si bien, que le successeur de M. Voyer a résigné sur le champ.

« Ajoutons que ce même sergent-major que l'on nous destinait a été depuis chassé de la brigade pour une raison bonne et peu honorable.

« Voici le second incident dont je veux parler; il est d'un genre tout différent du premier.

« Les Canadiens qui sont joyeux et gaillards comme leurs pères se sont mis à donner de jolis noms aux tentes sous lesquelles ils vivent. Celle où je viens de passer quatorze jours s'appelle *Hermine*. Deux de nos compagnons ont insisté d'une manière tout à fait particulière pour que notre tente fut ainsi nommée; leurs instances nous ont beaucoup intrigués, elles sont tout un mystère pour moi, mais je pense que quelque-une de nos lectrices pourrait nous donner le mot de cette énigme. Sous cette tente, nous avions un autre compagnon, et mon voisin de lit me disait l'autre jour en manière de malice qu'il n'était pas le moins intelligent des habitants de la tente *Hermine*: c'est un chien mâtin de haute noblesse, du nom de *Piedgris*. Je demande pardon à mes lectrices de mettre si près l'un de l'autre deux noms si différents; c'est un peu solide, mais au fond c'est gentil. Ce *Piedgris* est un chien parfait; obéissant plus qu'un cadet, résigné sous les coups comme nos sentinelles, brave comme quatre officiers et porté naturellement à croquer les mollets de ceux-ci, il faisait les délices du camp canadien. Tous ceux, au reste, qui ont eu quelques relations avec lui en sont venus à la conclusion que, s'il ne paraît pas, il n'en pensait pas moins. *Piedgris* a pourtant un défaut qu'il tient de son père, il extermine les chats autant que possible. Il commet donc l'autre jour un *châtiment*. A son point de vue, c'était une action louable, mais un de nos officiers supérieurs en jugea autrement et ordonna son expulsion immédiate du camp. De ce jour nous avons vu le nom de cet officier aux malédictions de la postérité.

« Puisque j'en suis à formuler mes griefs contre l'autorité, je ne finirai pas sans vous signaler un fait que la *Mercure* a déjà mis au jour. C'est en fait que notre colonel a pris un cadet pour domestique. Il est malheureux qu'il se soit trouvé au milieu de nous un jeune homme disposé à érir les bottes et à tenir la bride du cheval de son colonel; mais il est encore plus malheureux que notre colonel ait cru devoir profiter de cette disposition que je m'abstiens de qualifier.

« Nous sommes au camp comme cadets et non pas comme soldats, et je ne sache pas que l'étriquette militaire permette aux cadets, de se mettre au rang de domestique. Nous aurions aimé voir notre colonel respecter un peu plus notre uniforme et se souvenir que nous sommes aussi bien élevés que lui. Si notre compagnon de son côté tint beaucoup à être domestique, qu'il fût du moins l'uniforme que nous nous faisons un honneur de porter.

« Voilà plusieurs griefs dont je vous fais part. Ne croyez pas que, pour tout cela, nous ayons perdu notre gréti première. La chanson suivante que je vous envoie peut en faire preuve. Elle a été composée par un de nos compagnons de tente qui s'est fait l'interprète de notre joyeux humour. Elle se chante sur le nouvel air de *Malborough*. *Lucaet* en est l'auteur, mais je vous prie de n'en dire mot.

LES CHANTS AU CAMP. Quand on est militaire, La tou la la, la tou la la, Quand on est militaire, Fast loir son vers tout plein Ab! ah! Trinqués (ter), joyeux compères, Vieux nos verres Trinqués, trinqués, trinqués, Bavons ensemble en gais larons. Avec le pot de bière, La tou la la, la tou la la, Avec le pot de bière, J'aime bien le tabac. La, la, Homez (ter), joyeux compères, Tournez nos verres Bavons, bavons, bavons, Bavons ensemble en gais larons. Pour égayer la vie, La tou la la, la tou la la, Pour égayer la vie, Il faut rire et chanter Ab! ah! Hozza! (ter), joyeux compères, Au son des verres Hozza! hozza! hozza! Chantons ensemble en gais larons.

En attendant la guerre, La tou la la, la tou la la, En attendant la guerre, Amouons nous gaiement La, la. Riez, (ter), joyeux compères, Valez vos verres Riez, riez, riez, Rions ensemble en gais larons. Quand viendra la bataille, La tou la la, la tou la la, Quand viendra la bataille, Wolsley nous trouvera Tous là. Drillez (ter), joyeux compères, Pas militaire! Drillez, drillez, drillez, Marchons ensemble en gais larons.

« Inutile de vous dire que le mérite de cette chanson toute militaire a été apprécié et que nous nous faisons un devoir de nous égarer à la chanter. Notre gréti est à toute épreuve. Sous ce rapport nous surprenons tous les jours nos amis du Haut-Canada qui jusqu'à ce jour n'avaient aucune idée de la verde des Canadiens. Ils admettent un autre fait bien plus important: c'est que maintenant nous leur sommes supérieurs aux exercices. Au reste, on fait à été admis par l'adjudant-général de la milice, le colonel Macdonald, et par notre commandant, le colonel Wolesley. Je ne sais ce qu'a dit l'hon. John A. Macdonald, mais il peut voir qu'il a dit faux en prétendant que les cadets Canadiens-Français étaient inférieurs à ceux d'origine anglaise. Nous sommes donc vengés, et nous savons notre vengeance. A qui devons-nous ce succès? A la sévérité du colonel Suzor.»

Liste des membres de la Société de Coloniisation de Québec.

(6<sup>me</sup> année.—Suite.) MM. Armand Racine, Zéphirin Cantin, Joseph Dégagé, Napoléon Bégin, Oliv. Bronson, Am. Bernier, Joseph Veina, G. Boivin, Madame G. Boivin, P. A. Boivin, G. N. Boivin, F. N. Bédouin, Et. Lefebvre, G. Carpentier, J. L'Heureux, Ed. Berome, Ed. Berome, Jr. H. Bolduc, A. Trudelle, Madame A. Trudelle, Octave Guérin, P. C. Dory, Madame P. C. Dory, P. Dory, Jr. J. Dery, Dlle M. Dery, Dlle D. Dery, J. Dery, Jr. Dlle V. Dery, Ignace L'Heureux, Ant. Trudelle, Chy. Beaulieu, Joseph Trudelle, Joseph Trudelle, Jr., David Trudelle, (Bis), Ant. Trudelle, Antoine Trudelle, Antoine Trudelle, J. Bie, Angélique, Madame J. Bie, Angélique, Jos. Côté, A. Despins, Paul Trudelle, Prisque Gilbert, Frs. Jobin, Elie D'Arnaud, J. Bie, Beaudoin, Dlle. Marie Durand, Dlle. Magt. Durand, Dlle. Joséphine Durand, Georges Robitaille, Marie Vve. Morissette, Simon Dugal, Ls. Cantin, Prisque Marie, Jean Veina, Dame J. Veina, Adolphe Gagnon, Chs. Marois, Louis Turgeon, Mlle. Louis Turgeon, Ph. Dorval, Dlle. Joséphine Dorval, Ph. Dorval, Jr., Eugène Dorval, Alexis Dorval, Am. Dorval, Révérend MM. Ant. Racine, Guinval, Cloutier, Déziel, de Québec. Nombre total des membres dont les noms ont été publiés jusque ce jour, 206. C. A. P. PÉLÉRIER, Trés. S. C. Q. (A continuer.)

FAITS DIVERS.

—M. DeBlois, de la Canardière, a déposé à notre bureau quelques brins de foin, produit d'une seconde récolte, qui ont au moins trois pieds de long. Si ça continue, au lieu d'une bonne récolte, nous en aurions deux. Personne n'y trouve à redire.

—L'autre jour, un brave habitant de Charlebourg s'en retournait tranquillement chez lui au retour du marché, lorsqu'arrivé à l'endroit de la route où il y a un petit pont noir, plusieurs individus lui sont apparus à l'improviste comme s'ils fussent sortis de terre, et deux se sont jetés à la tête du cheval et les autres se sont mis à frapper le pauvre homme avec des bâtons; après quoi ils le dépoillèrent de tout l'argent qu'il avait sur lui. De pareilles attaques ne sont pas très rares en cet endroit qui, depuis quelque temps, semble être le rendez vous de la canaille.

On rapporte, d'autres sources, que, pendant une soirée de la semaine dernière, trois hommes qui revenaient en ville dans une voiture ont été attaqués par plusieurs individus non loin du pont Dorchester; mais cette fois les brigands ont trouvé leurs maîtres et ont été rossés d'importance. Il est bon de signaler ces attentats afin que les honnêtes gens se tiennent sur leurs gardes.

—Samedi soir, pendant la représentation du drame anglais *Miss Toole*, sur le théâtre de cette ville, un des acteurs avait à remplir le rôle d'un homme un peu fortement grisé. Ses gestes et son langage éveillaient les instincts d'un des spectateurs qui, dans une condition à faire en rôle naturellement et sans effort, sauta sur le théâtre et voulut prendre la place de l'acteur. Il va sans dire qu'il avait dix fois plus de succès que l'homme du métier. Tout le monde rit du plus grand cœur et applaudissait frénétiquement quand la police intervint et s'empara de celui qui avait fait irruption sur la scène et qui avait voulu s'improviser acteur. Les spectateurs regardèrent généralement cette digression comme infiniment meilleure que tout le reste de la pièce.

—Le *World of New-York* nous apprend que M. Putter, consul général des Etats Unis au Canada, doit être rappelé dans le cours de décembre prochain. Le *World* approuve beaucoup le gouvernement de Washington de céder aux sentiments des populations britanniques, qui ont si hautement protesté contre les démarches du consul pour favoriser le mouvement annexionniste de cette province.

—Samedi matin, une banque, *Firth*, de 364 tonneaux, a été lancée du chantier de M. P. G. Labbé, à la rivière St. Charles.

—La *Shipping and Mercantile Gazette* de Londres enregistre 50 naufrages sur mer pour la semaine finie le 25 septembre. Le chiffre des pertes maritimes depuis le commencement de l'année est de 1,513.

—On verra par les statistiques suivantes quel succès a eu l'exposition de Montréal cette année: Département. Billets vendus. R-este. Industriel 13,325 83,382 Horticole 7,400 1,850 Agricole 11,110 2,775 Total 32,035 88,007

Montant des billets vendus en 1863 et 1865: Total, 1863 26,900 86,500 Total, 1865 32,035 8,007

« On écrit de Graftonstadt au *Courier de Bas-Rhin*: Nous apprenons une nouvelle victoire des constructeurs de machines françaises sur les Anglais et, cette fois, c'est en Alsace que seront construites les machines. Le gouvernement du grand-duché de Bade mettrait ces jours derniers en adjudication la fourniture de 46 locomotives pour les chemins de fer qu'il fait construire. Les Anglais offrent d'entreprendre la construction des locomotives moyennant 79,729 fr. l'une; en fin, l'usine de Graftonstadt ne demandait que 45,000 fr., 22 locomotives lui ont été adjugées; les 24 autres sont restées aux fabricants badoises, et les Anglais n'ont rien obtenu, vu l'élevation de leurs prix.

—Il y a dans le *Borough*, non loin du pont de Londres, une suberge où l'on peut loger à pied et à cheval.

—L'autre jour, l'aubergeiste appela son unique garçon, un Allemand nommé Fritz, et lui dit de seller le cheval du voyageur qui avait couché au n<sup>o</sup> 8.

Fritz se rend dans l'écurie, dans laquelle il y avait deux chevaux, et, ne reconnaissant pas celui du voyageur de la chambre du n<sup>o</sup> 8, par mesure de précaution, il les sella tous les deux et les amena dans la cour.

—C'est là mon cheval dit le voyageur en désignant l'un des bêtes? —Je le savais bien, monsieur. —Pourquoi alors, en avez-vous amené deux? —C'est que, répondit Fritz, je ne savais pas lequel appartenait à l'autre voyageur!

—Voici, sur les habitudes de composition de plusieurs musiciens célèbres, quelques renseignements assez curieux et qui ne sont peut-être pas connus de nos lecteurs.

Auber ne saurait se supporter deux jours de suite dans la plus belle ville du monde.

Adolphe Adam avait un profond dédain pour les beaux arbres qui fragent les bois et les rivières.

Meyerbeer n'écrivait ses œuvres que dans les hôtels habités.

Donizetti dormait presque toujours en voyage et ne prêtait pas la moindre attention aux féériques effets de la nature.

Paisiello se plaisait à vivre dans les contrariétés. Il écrivait *Camille*, *Sergines* et *Achille* en plaisantant avec ses amis, en grondant ses enfants, en se disputant sans cesse avec ses domestiques.

Cimarosa avait toujours près de lui une douzaine de curieux qui ne cessait, pendant que le maître écrivait, de discuter sur toutes choses. Saechni perdait le fil de ses inspirations, si ses chats ne couraient pas sur les tables.

Shari ne pouvait composer que dans une salle obscure et sans meubles; il n'y admettait que la leur incertaine d'une lampe funéraire suspendue au plafond.

Spontini avait aussi l'habitude de composer dans l'obscurité.

Salieri était obligé, pour féconder son imagination, de sortir de chez lui, de parcourir les rues les plus fréquentées de la ville en mangeant des bonbons.

Haydn, au contraire, s'installait dans un vaste fauteuil, et les yeux fixés sur le plafond, il faisait voyager son imagination dans des sphères inconnues.

Glück s'installait en plein air, quelquefois en plein soleil, avec deux bouteilles de champagne, et échauffait son esprit en gesticulant, comme aurait pu faire l'auteur chargé d'interpréter ses drames lyriques.

Paeissello, paresseux à l'excès, gardait son lit une partie de la journée.

Méhul, lui, ado ait les fleurs; il tombait en contemplation devant une rose, et n'était véritablement heureux que lorsqu'il pouvait s'égarer dans les jardins solitaires.

Mozart lisait et relisait Homère, le Dante et Pétrarque. Presque toujours, il se mettait au pléâtre après avoir parcouru quelques chapitres de ses auteurs favoris.

Verdi, de nos jours, se prépare au travail de la composition par la lecture d'un drame de Shakespeare, de Goethe, de Schiller, ou de quelque fragment d'Ossian.

Grâce à la température toujours favorable dont nous jouissons et malgré l'excessive chaleur qui en est la conséquence, les vendanges se continuent et s'achèvent aussi vite que peut le permettre la pénurie relative des cuves et des vases destinés à recevoir le raisin. Cette pénurie est telle, en effet, que nombre de vigneron et de propriétaires ont été obligés de suspendre plusieurs fois la cueillette pour attendre que leurs cuves déjà pleines aient été débarrassées.

Comme on l'avait prévu, le vin de cette année sera remarquable à tous égards. 1865 tiendra de 1822 pour la précocité, de 1840 pour la quantité et de 1816 pour la qualité. Cependant, on assure que, dans les vins ordinaires, la qualité ne sera pas supérieure à celle de la récolte de 1864 qui était, du reste, comme on le sait, de qualité excellente.

Le soleil qui nous a favorisés jusqu'ici est donc la garantie d'une généreuse fermentation. Les propriétaires qui ont pressuré se louent généralement de la vivacité et de la couleur du vin.

La vendange se fait, dans la Côte-d'Or, dans les meilleures conditions; propriétaires et vigneron s'accordent à dire qu'il faut remonter à 1811 pour trouver un raisin aussi mûr, aussi *gagé* et récolté par un temps aussi favorable. Le vin de 1865 sera, à n'en pas douter, d'une qualité exceptionnelle. Le rendement en vin fin comme en ganay est supérieur à ce qu'on pensait. Dans les arrière-côtes, les vins, quoique ordinaires, seront aussi d'une qualité rare.

Les pays bas et les bords de la Saône ont fait leur récolte. Déjà les vins blancs font leur apparition dans les cabarets. On ne peut pas encore les bien juger, car ils sont à peine potables; mais on leur trouve de la finesse et du montant. L'abondance est telle dans les environs de Seure, qu'on vend 20 à 22 fr. la pièce de 228 litres non logés, bien entendus, car la futaillerie se paye des prix exorbitants; on parle de 30 fr. la pièce vide. Ainsi, le contenant est plus cher que le contenu.

—Journal de Saône et Loire.

BULLETIN COMMERCIAL. Montant perçu samedi, le 7 du courant, à la Douane de Québec, \$473,80.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC. Rapport du Trésor, semaine finissant le 30 sept. 1865. . . . . \$189,642 Semaine correspondante, 1864. . . . . 119,447 Augmentation. . . . . 50,195

MARCHÉ DE NEW-YORK, 7 oct. Fleur, reçu 12500 barils; les ventes ont été de 31000 barils de \$5.19 à \$5.50 pour la superfine de l'Etat; l'extra vaut \$5.60 à \$5.75; la blanche \$5.50 à \$5.00; la supérieure de l'Ouest \$5.50 à \$5.25; la commune et l'extra de l'Ouest \$5.70 à \$5.15; la round hoop Ohio \$5.00 à \$5.50. La fleur du Canada calima; les ventes ont été de 200 barils à \$

Port de Québec.

ARRIVAGES.

Navire Wimbledon, Liverpool, 27 août, Ross et Cie, 6 g.
Sunderland, Liverpool, 22 août.
Star, Swansea, 19 août.

EXPÉDIÉS.

Navire Montreal, Liverpool, J. Burdall et Cie.
Ann Gray, Bristol, Ross et Cie.
Madras, Liverpool, R. H. Doherty.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE.

Table with 4 columns: Day, Oct. (M, A, S), and Soir. (h, m, h, m). Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Contenu des annonces nouvelles.

Envois Américains.—R. S. M. Bouchette.
Chemin de Fer Grand Tronc.—C. J. Brydges.
Bureau de la Gazette du Canada.
Avis.—George E. Desbarats.

Ventes par le Scherif—Oct. 1865.

Vital Gagné, de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, maître-ménager.
Un lot de terre situé en la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, de 43 piés de front sur 119 piés de profondeur.

Flannelles ! Flannelles !

UN assortiment immense dans lequel les acheteurs n'ont que le choix à faire. Couleurs : blanc, écarlate et de fantaisie, tout laine, depuis 14 la verge et au-dessus.

Couvertures en laine.

UN fonds de commerce très étendu, bien assorti et au prix de la dernière saison.

Merisus français.

LES sous-joints viennent d'arriver un splendide assortiment de cette marchandise, de nuances nouvelles.

UNE NOUVEAUTE.

Le nouveau Châle Paisley reversible.
C'est le produit le plus récent de la toilette, parce qu'il est en même temps chaud et léger.

Mantilles ! Mantilles !

LES sous-joints ont reçu de grandes nouveautés en fait de Mantilles, Gillet, de Paris et de Londres.

PATRONS DE ROBES.

EN grande variété sous le rapport du genre et des nuances.

décorés de l'estomac et de la foie, l'irrégularité ou la constipation des intestins.

Dans tous les cas où le poison le plus puissant produit, que le monde ait connu-facilement grandement la guérison. Les pilules sont contenues dans des boîtes en verre et peuvent être conservées sous tous les climats.

GUERISON DE MAUX D'YEUX.

MM. Lannan et Kemp.—C'est avec des sentiments de reconnaissance que j'ai rendu témoignage des effets obtenus par votre Salsepareille de Bristol et les pilules resoussantes en sucre. J'ai souffert pendant 3 ans de maux d'yeux.

EAU DE LA FLORIDE DE MURRAY ET LANNAN

—Il existe beaucoup de falsifications de cette eau, sa grande popularité dans l'Amérique du Sud et les Indes Occidentales, par lesquels marchés elle a été exclusivement manufacturée pendant 20 ans.

LES PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

ont des avantages considérables sur les autres préparations vendues pour la destruction des vers chez les enfants, et qui sont purement végétales et ne renferment aucune drogue narcotique ou délétère, si souvent funestes aux familles.

—On lit dans un journal américain :

"Nous ne croyons pas aux remèdes qui guérissent tout le monde, jusqu'à ce que nous ayons fait usage des pilules inimitables d'Ayer, et aujourd'hui nous sommes convaincus que tout le secret git dans le fait que les purgatifs sont le remède naturel pour la maladie, et le Dr. Ayer a fait les meilleurs purgatifs. Ils guérissent toutes nos douleurs. En vente chez tous les droguistes."

PILULES D'AYER.

Etes-vous malade, faible et souffrant ? Etes-vous mal à l'aise et démoralisé par suite d'un dérangement dans le système ? Ces symptômes sont les précurseurs de maladies sérieuses. Quelques attaques de maladie vous menacent, et vous devriez les prévenir à temps par l'usage d'un bon remède.

Remède contre la fièvre.

Pour la guérison prompte et certaine de la fièvre intermittente, de toutes les espèces, le mal de tête, les frissons bilieuses, pour tous les genres de maladies causés par quelque dérangement dans le système bilieux, ce qui arrive dans les pays malsains.

Chemin de Fer Grand Tronc.

Tableau DES HEURES DE DEPART. DEPART DE LA POINTE-LÉVIS. Du mardi au dimanche.

Flannelles ! Flannelles !

UN assortiment immense dans lequel les acheteurs n'ont que le choix à faire. Couleurs : blanc, écarlate et de fantaisie, tout laine, depuis 14 la verge et au-dessus.

Couvertures en laine.

UN fonds de commerce très étendu, bien assorti et au prix de la dernière saison.

Merisus français.

LES sous-joints viennent d'arriver un splendide assortiment de cette marchandise, de nuances nouvelles.

UNE NOUVEAUTE.

Le nouveau Châle Paisley reversible.
C'est le produit le plus récent de la toilette, parce qu'il est en même temps chaud et léger.

Mantilles ! Mantilles !

LES sous-joints ont reçu de grandes nouveautés en fait de Mantilles, Gillet, de Paris et de Londres.

PATRONS DE ROBES.

EN grande variété sous le rapport du genre et des nuances.

Sole noire et de couleurs pour robes.

AUX prix de la dernière saison. Cette sole a été achetée avant la hausse actuelle des prix.

Ventes par Encan.

VENTE JUDICIAIRE. No. 97. PATRICK FERRELL, Demandeur. vs. WILLIAM T. LEIDEN, Défendeur.

VENTE JUDICIAIRE.

No. 124. HYPOLITE DUBOIS, Demandeur. vs. PIERRE MARTIN DE BRULÉ, Défendeur.

VENTE JUDICIAIRE.

No. 143. JEROME FAURET, Demandeur. vs. ROUARD ROUBAULT, Défendeur.

ANNONCES NOUVELLES.

Bureau de la "Gazette du Canada."

Québec, 5 octobre 1865.
AVIS est donné au public, qu'aucune annonce nouvelle ne pourra paraître dans la Gazette du 21 courant, ni dans l'édition reçue à ce bureau le mercredi prochain, c'est-à-dire le 18 courant. Après cette date, les annonces devront être envoyées à la Gazette du Canada, Ottawa, ou ce bureau s'ouvrira le vingt-trois courant.

AVIS.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer, de la part de l'Imprimerie de M. J. B. LEBLANC, que son établissement d'imprimerie, de Reliure et de Papeterie sera ouvert à Ottawa le 20 octobre. Il sera heureux de recevoir, à son nouvel atelier, des commandes pour Reliure, etc. Aucune ouvrage ne sera désormais commencé à Québec, mais les ordres reçus ici seront fidèlement exécutés à Ottawa, et les effets expédiés franco par chemin de fer.

AVIS.

Les parents et amis de feu ALEXANDRE MCCABE, en son vivant de Québec, journalier, et de MARGUERITE NOLAN, son épouse, maintenant absente, sont par la présente réunis de s'assembler LUNDI, le 16 octobre courant, à ONZE heures du matin, au Palais de Justice, en la Chambre des Juges, pour élire un Curateur à l'accession vacante du dit feu Alexandre McCabe et un Curateur à l'absence de la dite Catherine McCabe.

TOILES CIRÉES DE HARE.

14 CAISSES de Toile cirée, patrons choisis, viennent d'être ouvertes. Prix : 25 la verge et au-dessus.

CAISSES DE BAS, reçues par le steamer St. Andrew.

Grandes et couleurs variées. LAIRD ET TELFER.

WINCIES ! WINCIES !

WINCIES A BON MARCHÉ. LES sous-joints viennent d'arriver cette marchandise de toutes les nuances et qualités, et qu'ils offrent en vente pour 84 la verge et au-dessus, selon la qualité.

1000 BOITES Savon de Casey de Liverpool.

150 CAISSES Porter supérieur de Guisnes, en 30 barils et en caisses.

100 BOUCATS Sureau brillant de Porto Rico.

25 caisses Potasse, 75 tonnes Huile de Palmier, 75 barils Coprae verte, 25 barils Huile de Castor en caisses, 25 caisses Huile d'Olive, 25 boucatts Hostine pale, 100 caisses Marmade, 25 barils Sel, 20 barils Selpêtre purifié, 25 barils Cule n. 1, 10 boucatts Boston bleu, 30 barils Savon de Marseille.

Bureau de Poste de Québec.

LES MALLES pour le Royaume-Uni, pendant le mois d'OCTOBRE, seront fermées à ce bureau, PAR LA LIGNE CANADIENNE : Le samedi, à 7:00 h. A. M. Un sac supplémentaire, à 8:00 h. A. M. PAR LA LIGNE CANADIA VIA NEW-YORK : Le samedi du 14 et 28 à 6:00 h. P. M. Et par voie de Boston, avec les malles de Terrence, de la Bermuda et d'Halifax, les lundis du 9 et 23, à 6:00 h. P. M. Toutes les lettres mises à la Poste pour les Sacs Supplémentaires doivent être affranchies par des estampilles. Les lettres enregistrées doivent être mises à la Poste 15 minutes avant les heures auxquelles doivent être fermées les malles.

COMPAGNIE DE MONTREAL De Steamers Océaniques.

Passagers enregistrés pour Londonderry ou Liverpool. LES billets de retour sont accordés à des prix réduits. LA LIGNE de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

COMPAGNIE DE MONTREAL De Steamers Océaniques.

Passagers enregistrés pour Londonderry ou Liverpool. LES billets de retour sont accordés à des prix réduits. LA LIGNE de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

COMPAGNIE D'ASSURANCE Contre le Feu et sur la Vie.

Capital.....\$5,000,000. BUREAUX PRINCIPAUX, 3, RUE DU PARLEMENT, LONDRES, 77, RUE KING, MANCHESTER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRRE DITE WESTERN, (LIMITÉ).

Capital.....\$5,000,000. BUREAUX PRINCIPAUX, 3, RUE DU PARLEMENT, LONDRES, 77, RUE KING, MANCHESTER.

Assurances effectuées à des prix modérés

AGENTS POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC A LÉVIS, JOHN ANDERSON ET Cie. Lévis, 19 août 1865. Les demandes sont expédiées par JOHN ANDERSON ET Cie., Maison des Religieuses, rue Saint-Pierre. 6 sept. 1865. 1447-120-11/2

"EUROPA"

CAPT. J. B. LABELLE, LAISSEKA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, CE SOIR, à 4 heures. PRIX DU PASSAGE : CHAMBRE (Repas et lits de cabine, en bas, inclus) \$2.30. RESTAURANT.....\$1.00. La compagnie ne sera pas responsable des marchandises d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un commencement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

ON A BESOIN D'une CUISINIERE

et d'une FILLE DE CHAMBRE qui aurait avis à prendre sous des enfants, pour servir dans une famille canadienne française. S'adresser à ce bureau.

Valises, Portemanteaux.

GRANDES Valises en cuir pour dames, Grandes Valises en toile cirée, Valises de voyage en cuir, Sacs de voyage en cuir, en tapis, etc. En vente chez A. HAMEL et FRÈRES, Rue-Sauvage-Port.

VENTES PAR ENCAN

PAR A. J. MAXHAM et Cie.

Vente annuelle, pour le commerce, d'Épicerie fraîches.

Par encan sera vendu, JEUDI et VENDREDI, le 12 et le 13 du présent, aux magasins de MM. GIBB, LAIRD et ROSS. 500 BOITES THÉS FRAIS—Hyson Twankay, Congou et Japon, 1861-3a-3/4s.

AVIS.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer, de la part de l'Imprimerie de M. J. B. LEBLANC, que son établissement d'imprimerie, de Reliure et de Papeterie sera ouvert à Ottawa le 20 octobre. Il sera heureux de recevoir, à son nouvel atelier, des commandes pour Reliure, etc. Aucune ouvrage ne sera désormais commencé à Québec, mais les ordres reçus ici seront fidèlement exécutés à Ottawa, et les effets expédiés franco par chemin de fer.

AVIS.

Les parents et amis de feu ALEXANDRE MCCABE, en son vivant de Québec, journalier, et de MARGUERITE NOLAN, son épouse, maintenant absente, sont par la présente réunis de s'assembler LUNDI, le 16 octobre courant, à ONZE heures du matin, au Palais de Justice, en la Chambre des Juges, pour élire un Curateur à l'accession vacante du dit feu Alexandre McCabe et un Curateur à l'absence de la dite Catherine McCabe.

TOILES CIRÉES DE HARE.

14 CAISSES de Toile cirée, patrons choisis, viennent d'être ouvertes. Prix : 25 la verge et au-dessus.

CAISSES DE BAS, reçues par le steamer St. Andrew.

Grandes et couleurs variées. LAIRD ET TELFER.

WINCIES ! WINCIES !

WINCIES A BON MARCHÉ. LES sous-joints viennent d'arriver cette marchandise de toutes les nuances et qualités, et qu'ils offrent en vente pour 84 la verge et au-dessus, selon la qualité.

1000 BOITES Savon de Casey de Liverpool.

150 CAISSES Porter supérieur de Guisnes, en 30 barils et en caisses.

100 BOUCATS Sureau brillant de Porto Rico.

25 caisses Potasse, 75 tonnes Huile de Palmier, 75 barils Coprae verte, 25 barils Huile de Castor en caisses, 25 caisses Huile d'Olive, 25 boucatts Hostine pale, 100 caisses Marmade, 25 barils Sel, 20 barils Selpêtre purifié, 25 barils Cule n. 1, 10 boucatts Boston bleu, 30 barils Savon de Marseille.

Bureau de Poste de Québec.

LES MALLES pour le Royaume-Uni, pendant le mois d'OCTOBRE, seront fermées à ce bureau, PAR LA LIGNE CANADIENNE : Le samedi, à 7:00 h. A. M. Un sac supplémentaire, à 8:00 h. A. M. PAR LA LIGNE CANADIA VIA NEW-YORK : Le samedi du 14 et 28 à 6:00 h. P. M. Et par voie de Boston, avec les malles de Terrence, de la Bermuda et d'Halifax, les lundis du 9 et 23, à 6:00 h. P. M. Toutes les lettres mises à la Poste pour les Sacs Supplémentaires doivent être affranchies par des estampilles. Les lettres enregistrées doivent être mises à la Poste 15 minutes avant les heures auxquelles doivent être fermées les malles.

COMPAGNIE DE MONTREAL De Steamers Océaniques.

Passagers enregistrés pour Londonderry ou Liverpool. LES billets de retour sont accordés à des prix réduits. LA LIGNE de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

COMPAGNIE DE MONTREAL De Steamers Océaniques.

Passagers enregistrés pour Londonderry ou Liverpool. LES billets de retour sont accordés à des prix réduits. LA LIGNE de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

COMPAGNIE D'ASSURANCE Contre le Feu et sur la Vie.

Capital.....\$5,000,000. BUREAUX PRINCIPAUX, 3, RUE DU PARLEMENT, LONDRES, 77, RUE KING, MANCHESTER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRRE DITE WESTERN, (LIMITÉ).

Capital.....\$5,000,000. BUREAUX PRINCIPAUX, 3, RUE DU PARLEMENT, LONDRES, 77, RUE KING, MANCHESTER.

Assurances effectuées à des prix modérés

AGENTS POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC A LÉVIS, JOHN ANDERSON ET Cie. Lévis, 19 août 1865. Les demandes sont expédiées par JOHN ANDERSON ET Cie., Maison des Religieuses, rue Saint-Pierre. 6 sept. 1865. 1447-120-11/2

"EUROPA"

CAPT. J. B. LABELLE, LAISSEKA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, CE SOIR, à 4 heures. PRIX DU PASSAGE : CHAMBRE (Repas et lits de cabine, en bas, inclus) \$2.30. RESTAURANT.....\$1.00. La compagnie ne sera pas responsable des marchandises d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un commencement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

ON A BESOIN D'une CUISINIERE

et d'une FILLE DE CHAMBRE qui aurait avis à prendre sous des enfants, pour servir dans une famille canadienne française. S'adresser à ce bureau.

Valises, Portemanteaux.

GRANDES Valises en cuir pour dames, Grandes Valises en toile cirée, Valises de voyage en cuir, Sacs de voyage en cuir, en tapis, etc. En vente chez A. HAMEL et FRÈRES, Rue-Sauvage-Port.

G. A. HIANVBU-LAFRANCO, Relieur et Règleur,

N° 20, RUE SAINT-NICOLAS, PALAIS.

INFORME ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un atelier de relieur et règleur au n. 20, rue Saint-Nicolas, Palais, où il espère, par son assiduité à remplir les ordres qui lui sont confiés, mériter la confiance et le patronage du public, ayant été contra-maître pendant 17 ans à l'établissement de l'imprimeur de la Reine.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OUEST

CONTRE LES Dangers du feu et de la navigation. (Western Assurance Company, Fire and Marine Insurance) ÉTABLIE EN 1851. CAPITAL SOCIAL : \$100,000. GEORGE MICHIE, écrivain, Président. HON. J. MC MURRICH, Vice-Président. B. HALDAN, Secrétaire.

ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ DE 1865.

Communication directe par steamer avec Glasgow. LA LIGNE DE GLASGOW DE CETTE COMPAGNIE, se compose des steamers de première classe suivants :

A Louer a Outaouais.

UN QUATRIÈME DE DEKUYPER en tonnes, ou en caisses rouge et verte. En vente chez LEPAGE, LEMOINE ET Cie.

Huile de Charbon.

Huile de Canada, en barils et caisses, Parsons No. 1, do do. En vente chez LEPAGE, LEMOINE ET Cie.

Huile de Veau Marin.

EN BARILS. En vente chez LEPAGE, LEMOINE ET Cie.

DR. JEAN-B. BLANCHET

M. C. R. C. d'Ang. L. C. R. M. Lond. A ouvert son bureau au n. 17 Rue Saint-Stanislas, Côte de la Prison, HAUTE-VILLE. 715-3m-1/2

COMPAGNIE D'ASSURANCE Contre le Feu et sur la Vie.

Capital.....\$5,000,000. BUREAUX PRINCIPAUX, 3, RUE DU PARLEMENT, LONDRES, 77, RUE KING, MANCHESTER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRRE DITE WESTERN, (LIMITÉ).

Capital.....\$5,000,000. BUREAUX PRINCIPAUX, 3, RUE DU PARLEMENT, LONDRES, 77, RUE KING, MANCHESTER.

Assurances effectuées à des prix modérés

AGENTS POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC A LÉVIS, JOHN ANDERSON ET Cie. Lévis, 19 août 1865. Les demandes sont expédiées par JOHN ANDERSON ET Cie., Maison des Religieuses, rue Saint-Pierre. 6 sept. 1865. 1447-120-11/2

"EUROPA"

CAPT. J. B. LABELLE, LAISSEKA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, CE SOIR, à 4 heures. PRIX DU PASSAGE : CHAMBRE (Repas et lits de cabine, en bas, inclus) \$2.30. RESTAURANT.....\$1.00. La compagnie ne sera pas responsable des marchandises d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un commencement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

ON A BESOIN D'une CUISINIERE

et d'une FILLE DE CHAMBRE qui aurait avis à prendre sous des enfants, pour servir dans une famille canadienne française. S'adresser à ce bureau.

Valises, Portemanteaux.

GRANDES Valises en cuir pour dames, Grandes Valises en toile cirée, Valises de voyage en cuir, Sacs de voyage en cuir, en tapis, etc. En vente chez A. HAMEL et FRÈRES, Rue-Sauvage-Port.

A LOUER.

LE HAUT de la maison n. 22, rue Saint-Nicolas, Urville, occupé par Gaspard Drolet, écrivain. Il contient huit chambres, dont deux le salon et la salle ont été récemment peints et tapissés. L'eau et le gaz dans la maison. Grande cour avec étables, grenier et cave excellente. Loyer, très bas prix. S'adresser sur les lieux. 25 sept. 1865. 1550

A RETRE LOUÉE.

Avec possession donnée au 1er novembre. CETTE MAISON ENVIABLE deux étages, avec armoire, en briques, située rue St. Jean, n. 62, en dehors de la porte, maintenant occupée par M. Blouin. Elle est pourvue de gaz, d'eau, et de lieux d'aisance internes, etc. S'adresser à H. BOLDUC, Notaire, 801, rue St. Jean, en dehors de la porte Québec, 25 sept. 1865. 1548-jno.

A LOUER.

Avec possession donnée au 15 octobre. LA MAISON de première classe en briques à 3 étages, avec cheminée et remise en briques, située rue Saint-Eustache, n. 14, propriété de feu le Juge Power, actuellement occupée par J. R. Andry, écrivain. S'adresser sur les lieux ou à E. G. CANNON, N. P. 25 sept. 1865. 1545-jno.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT situé à l'enclosure de la rue Anne et Richardson, faubourg Saint-Roch, avec une MAISON EN BOIS à un étage et autres bâtiments sagement construits, et occupés élevant comme magasin par feu M. JON. MAUREUX. Conditions faciles. S'adresser à NICOLAS MAHEUX, Exécuteur-Testamentaire, 25 sept. 1865. 1551-1m-1/2 p

Nouveau Cabinet de Prothèse-Dentaire

P. FERDINAND COTE, Chirurgien et Mécanicien Dentiste, DE QUÉBEC. CE Monsieur, après un cours d'études spéciales, consacré à l'art de Dentiste, sous la surveillance du Dr. Fourrier, de Paris, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec, qu'il vient d'ouvrir un bureau où il sera prêt à faire toutes les opérations qui ont rapport à son art, avec toute l'habileté requise dans cette branche. La pose des dents artificielles sera faite dans le dernier goût, et avec toute la solidité qu'il est possible de leur donner, en employant les meilleurs procédés. Pour la commodité des personnes infirmes ou malades, M. Côté, se fera un devoir d'extraire les dents à domicile. Prix modérés et Consultations gratuites. Cabinet d'opérations à Saint-Roch, enclosure des rues Saint-Joseph et Sainte-Anne. Entrée sur la rue Sainte-Anne. Saint-Roch, 19 sept. 1865. 1519-12m-1/2m-3/4

GRANDE REDUCTION DE PRIX

0 20 100 0 MAISON Française.

LS. MAURICE,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir une certaine quantité de Vins assortis de différents crus. Voulant faire connaître en Canada, les produits français, le soussigné est décidé à vendre à des prix tellement modiques qu'il défie toute concurrence. Ayant fait des achats en Europe au comptant, et voulant écouler de suite ces produits, il a été ses vins à 50 p. 100 au-dessous du cours ordinaire, les Vins tels que :

Vin Rouge.

St. Julien, St. Kéthe, St. Julien, Desaulniers, Haut Brion, Médoc, Margaux, Palmer Margaux, Port.

Vin Blanc.

Chablis, Scherry, Cognac, Anjou Suisse, Vermouth, Scotch Whiskey, Old Tom Gin, Kirsch, Whiskey, Curacao Hyginière, Liqueurs Raspail, Crème de Vanille, de Rose, de Noyau, Scuba, Eau-Fort, Parfait Amour, Ellixir de Garus, Anisette, Chartreuse, Marsalino, Sardines à l'huile, Fromage de Gruyère, etc., etc., etc. S'adresser à L. MAURICE, 54, rue Saint-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Champagne.

On trouvera au même établissement toutes sortes de Liqueurs en caisses et en barils, ainsi que Faux doubles et simples, des premières manufactures de France et de Belgique. Révolvers, nouveau système, Machines électriques, Argentine, pour argenter soi-même, Insecticide Vicat, pour détruire toutes sortes d'insectes, Cigarettes de la Havane et autres, et une foule d'articles très longs à énumérer. S'adresser à L. MAURICE, 54, rue Saint-Pierre, Basse-Ville, Québec.

250 CAISSES DE VIN ROUGE,

PENSIONNAT

Secours Grises d'Outaouais
Sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur Guigues.
CET établissement dont l'existence remonte à près de vingt ans a pour but d'assurer à l'un des sexes les plus pressés de cette partie de la contrée. La cité d'Outaouais, ainsi que personne ne l'ignore, forme par sa position géographique, le lien qui unit le Haut et le Bas-Canada. De là, il résulte nécessairement pour tous les habitants d'avoir une notion parfaite et égale des langues française et anglaise. Aussi rien n'a-t-il été épargné pour que les jeunes demoiselles canadiennes et anglaises pussent atteindre ce double but, et que les nombreux et honorables témoignages rendus de tous temps à l'institution, prouvent que ses efforts n'ont point été vains. Le plus grand soin est surtout apporté à la pureté de la prononciation et à la pratique des deux langues.

Outre les études grammaticales et littéraires, outre l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Botanique, la Zoologie, la Chimie, la Physique, les élèves reçoivent encore des leçons théoriques et pratiques de Commerce, d'Économie domestique, de Broderies en tous genres, etc. Tous les moyens les plus propres à exciter l'émulation et à développer l'intelligence y sont journellement employés. De là, il résulte nécessairement que les élèves du Bureau de Poste, la Gascette, la Chambre de Commerce; le tout sous la direction exclusive des élèves.

Celles qui désireraient apprendre la Musique et le Dessin trouvent de bons professeurs et de bons modèles pour leur assurer en ces branches, de prompts et brillants succès. Il suffira de faire remarquer, qu'actuellement, non moins de six maîtresses sont constamment occupées à donner des leçons de Piano, d'Harmonium, d'Orgue, de Harpe de Quilare, etc., et qu'un nombre encore plus grand préside aux leçons de peinture à l'huile, peinture à l'eau, peinture orientale, etc. dessein en tous genres; à la sculpture en bois, en cire, de fleurs artificielles, etc. On ne fait aucune distinction de religion dans l'admission des élèves; seulement les jeunes demoiselles qui n'appartiennent pas à la religion catholique, quoiqu'obligées d'ailleurs de suivre pontualement le règlement de la maison, ne sont point cependant tenues d'assister aux exercices religieux.

Par ordre, H. RUSSELL, M. D. E. DIRECTEUR PELLETER, M. D. E. 18 sept. 1865. 1342-3m

PAPIER.

LES SOUSSEIGNS OFFRENT EN VENTE : PAPIER à écrire comprenant Foolscap double blanc et blanc, réglé et non réglé. Papier Petit, Papier Fort, et papier à billet. LIVRES BLANCS, Manilla, Brun et Gris.

Il y a de recevoir du moulin, Papier à Envelopper pour draps, de qualité supérieure. Les ordres pour papier à impression sont ponctuellement exécutés. BISSET et FRASER, 16 août 1865. 1326-jno 12 et 14 rue Saint-Paul.

PLUS DE CALVITIE.

LE CELEBRE RESTAURATEUR DE PROF. VELPANI EST la seule préparation contre la chute des cheveux qui soit réellement digne de la confiance du public. Contrairement aux autres restaurateurs qui ont précédé l'arrêter la chute des cheveux en gisant les maux de tête, cause principale de la calvitie, tel que darts farineux, sève, manque de ton et de stimulant à la racine des cheveux, névralgie et manque de tête de toutes sortes; il ne contient aucun ingrédient nuisible, est d'une odeur très agréable et ses effets sont permanents. Ce qui le recommande particulièrement à la confiance publique c'est qu'il est de manufacture canadienne et que les centaines de certificats qui déjà attestent son efficacité, viennent de personnes bien connues et dignes de foi. Il suffit d'en employer une seule bouteille pour le préférer à tout ce qui existe de son genre. Comme article de toilette il est incomparable.

JOHN BRIGGS et Cie., Propriétaires, Montréal, C. E. Prix : \$1.00 la bouteille. A vendre chez les principaux pharmaciens ainsi que chez MM. THOMAS VALLEUR et Cie., à qui toute commande en gros doit être adressée et qui le fournissent au même prix qu'à Montréal. 17 août 1865. 1330-6m

EN VENTE, AUX MOULINS DES ESCUMAINS.

PLANCHES d'épave et de pin, de toutes les dimensions, de 1 à 2 pouces. Madriers d'épave et pin, choisis, 3 pouces. Planches blanches, embouteillées, dimensions assorties. Lattes d'épave et de pin. S'adresser au Moulin, C. TETU, 29 mai 1865. 902 Rue Saint-Pierre.

Importations Françaises.

NOUVEAUX CHAPEAUX MERINOS A RESORTS, (Gibus), Nouveaux Chapeaux de soie, Nouveaux Chapeaux de feutre. En vente chez A. HAMEL et FRERES, Rue Sous-le-Fort. 3 juin 1865. 948

Lunettes d'opera.

En vente chez A. HAMEL et FRERES, Rue Sous-le-Fort. 3 juin 1865. 950

Parfumerie, etc.

DOUBLE et triple extraits de Gellé Frères, Eau de Lavande, E. Pinaud, Eau de Cologne, do, Eau de Lavande deessais, Demarion et Châtelain, Vinaigre à Toilette, Société Hygienne, Huile Palmotée, do, Elixir dentifrice, do, Savon, Gellé Frères, do, Savon onctueux médical, Ed Pinaud, Lait Antiphtisique, Candès et Cie. En vente chez A. HAMEL et FRERES, Rue Sous-le-Fort. 3 juin 1865. 951

Albums photographiques.

De 25 à 200 cartes photographiques. En vente chez A. HAMEL et FRERES, Rue Sous-le-Fort. 3 juin 1865. 949

BON PLACEMENT.

LA Fabrique de Saint-Sylvestre, diocèse de Québec, désire emprunter une somme de \$1200 à \$1500 d'une ou plusieurs personnes à un taux modéré. Pour plus amples informations s'adresser à M. EDUARD FAHARD, noté de Saint-Sylvestre, ou à M. LANGEVIN, secrétaire du diocèse. 28 juin 1865. 1138-jno

LE SOUSSEIGNÉ OFFRE A VENDRE Sa Propriété à Charlesbourg

Priz modéré, termes faciles et titre parfait. On peut la visiter tous les jours de 9 heures A. M. à 5 heures P. M. le plus tôt, le mieux, vu que le sousseigné est sur le point de s'en aller. ED. GLACKEMBYER, 4 avril 1865. 472-jno

Chantier de construction à louer.

LE CHANTIER ci-devant occupé par feu JONAS MORGAN, s'écoupe. S'adresser à S. I. GLACKEMBYER, 22 év. 1865. 267-jno Notaire.

La Boulangerie du Peuple !

PAIN POUR TOUT LE MONDE. Le sousseigné, occupant cette grande maison connue sous le nom de Boulangerie à la Vapeur de Tourangeau, rue 56 et 57, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, est prêt à fournir de PAIN de toute meilleure qualité dans toutes les parties de la ville, ayant l'établissement le plus complet qui soit en Amérique. Il espère, par l'attention soutenue qu'il donnera à cette branche d'affaires, mériter une part du patronage public. JAMES M'CORRELL, N. B.—On sollicite de l'embaucement, et les ordres seront ponctuellement exécutés. 15 mai 1865. 860-6m

AVIS

Est par le présent donné que sous-voies nommés MM. LAZE, GIBB ET Cie., seuls agents pour la vente de notre Whiskey et de nos spiritueux Québécois. J. H. E. MOLSON ET FRERE, Montréal, 25 avril 1865. 825

WHISKEY DE MOLSON.

EN conformité à l'avis ci-dessus, les sousseignés désirent s'adresser leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des ordres pour le WHISKEY de la célèbre manufacture molsonienne plus haut, qu'ils vendront au marché, en lots à la convenance des acheteurs. W. WALKER, 17, rue Saint-Samuel, Montréal. 28 sept. 1865. 1046

Carrel, Johnston et Schultz,

MARCHANDS DE PRODUITS, AGENTS GENERAUX Importateurs d'Épices, Vins, Spiritueux, etc., etc., etc. 2, rue Saint-Jacques, Bas-Ville, QUEBEC. N. B.—Des ordres pour Sel, Poissons Huiles, etc. seront promptement exécutés aux plus bas prix au comptant. 23 sept. 1865. 1544

AUX ÉPICIERS DE LA CAMPAGNE

Moyen de faire de l'Argent. LES Épiçiers de la campagne apprendront quelque chose qui leur sera avantageux, et auront le moyen de réaliser, en peu de temps, une jolie somme, en s'adressant immédiatement aux sousseignés. CARREL, JOHNSTON ET SCHULTZ, 2, rue Saint-Jacques, Bas-Ville. 23 sept. 1865. 1543

Collège des Médecins et Chirurgiens DU BAS-CANADA.

LA RÉUNION semi-annuelle du Conseil des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, aura lieu à l'Université-Laval, dans la ville de Québec, le 15 octobre prochain, à dix heures du matin. Les candidats sont priés d'envoyer leurs certificats à l'un ou à l'autre des secrétaires du collège, au moins dix jours avant la réunion et de remettre, en même temps, le montant qui devra être payé dans le cas du succès de l'examen. Par ordre, H. RUSSELL, M. D. E. DIRECTEUR PELLETER, M. D. E. 18 sept. 1865. 1314

A VENDRE.

UN superbe LOT de TERRE d'environ trois arpents en superficie, situé dans le plus beau poste de la paroisse de Saint-Jean, Ile d'Orléans, à deux arpents du quai, et à proximité de l'église et de l'école académique du lieu, et traversé par un joli cours d'eau. Dans la côte en arrière, il y a un trou de source d'eau, que l'on pourrait faire remonter au deuxième étage d'une maison par le moyen d'un aqueduc. Prix modéré et termes faciles. S'adresser franc de port au propriétaire, P. GOSSELLIN, écuier, Régistrateur, 13 juillet 1865. 1211 St. Laurent, Ile d'Orléans.

COMMERCIAL HOUSE,

Marché de la Haute-Ville. BEHAN FRERES, Ci-devant O'Neill et Behan.

LES sousseignés ont reçu par le steamer St. Andrew, 22 du col de NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE. Les articles suivants sont maintenant étalés : Couvertures de laine, Flanelles, Indiennes, Wincoys, Cobourg, Mérimos. Châles en grande variété. Bonneterie, Laine filée, Vestes et Caleçons en laine d'agneau et en laine d'écosse, pour messieurs, Tweeds et Doukies écossais et anglais. Toiles à draps de lit, Shirtings, Coton des Indes, Coton gris, etc. Le prix est marqué en chiffres distincts sur chaque article. PAS DE SECOND PRIX. BEHAN FRERES, Ci-devant O'Neill et Behan. 22, RUE BRAD, 31 août 1865. 1423

Huile de Charbon de première qualité.

3000 GALLONS d'huile de Pétrôle, venant de nos puits directs de la manufacture, en très bon ordre, et garantie non explosible. LAMPES et Lanternes de toute description, et Verres de toutes dimensions, Carafes, Verres à vin et liqeurs, Verres à soda, Boutelles, etc. A vendre au dépôt en gros et au détail. F. G. VALLERAND, N. B., Côte Lamontagne, Bas-Ville. 22 juillet 1865. 1248

LEON MARIA FARINA

EAU-VERITABLE EAU-DE-COLOGNE. En Plantes, Copines, Demi copines, Six onces, Quatre onces, Deux onces. Importation directe. JOHN W. McLEOD, Chimiste et Drogiste, 33, Porte Saint-Jean. 5 sept. 1865. 1445

MARCHANDISES D'AUTOMNE

PRIX EXTREMEMENT REDUITS F. X. LEPAGE. Le sousseigné annonce à ses pratiques et au public en général qu'il est prêt à vendre, à des prix extrêmement bas, tout son immense assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER, consistant en : Draps, Casimires, Tweeds, Mérimos, Cobourgs, Etoffes à Robes et à Jupons, Flanelles blanches et de couleurs, Un grand lot de Tweed épais et tout laine depuis 2s. 3d. Toile fine, Toile à draps, Coton jaune, Shirting, Indiennes, etc., etc., etc. F. X. LEPAGE, 30 août 1865. 1418-12m No. 34, rue de la Couronne, Saint-Roch.

NOUVEAUTES.

Leger et Rinfret DESIRENT informer leurs amis et le public qu'ils ont reçu un nouvel approvisionnement de Rubans noirs et d'autres couleurs pour Ceinturons, Boucles noires et d'autres couleurs, Nouveaux Ceinturons en cuir français, Pouches et Ceinturons en acier, 25 pièces d'Etoffes à robes qu'ils vendront à prix réduits, Aussi : Ornaments pour mantilles. Articles de toilette pour hommes. Cols en Satin émailé, Cols français imprimés, Cravates dites "Butterfly Ties," Echarpes en gaze de soie, Chemises blanches de toilette, Vêtements de dessous en soie filée, Chemises de flanelle faites à l'établissement. Chez LEGER et RINFRET, 8 août 1865. 1300 No. 4, rue Saint-Jean.

DISTRICT DE UN Terme ou Session de la Cour du BEAUCE.

Une Bone ou la Reine, tenant juridiction criminelle pour le District de Beauce, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Joseph, de la Beauce, VENDRE LE PREMIER JOUR d'OCTOBRE prochain, à NEUF heures du matin. Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors là et présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges, Juges, Coronaires, Comptables et Officiers de la Paix, dans et pour le District susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indults et autres documents pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait. T. J. TASCHEREAU, Schéfi. Bureau du Schéfi, Saint-Joseph-Beauce, 13 sept. 1865. 18sept-1865

Terre à vendre ou à louer.

À TERRE appelée MARL HILL FARM ci-devant occupée par R. FREEMAN écuier, à Lorette, à environ six milles de Québec, sur le chemin macadamisé de l'Université. Elle contient environ 160 acres canalisés à l'intérieur, et dans un excellent état de culture, avec une maison en pierre, granges, étables de 150 pieds de longueur et autres bâtiments de bonne construction. La terre aboutit à la rivière Saint-Charles, avec un privilège d'eau important, ayant une chute d'eau de vingt-trois pieds. S'adresser à MM. ANDERSON et PARKIN, Avocats. On à W. HOSSACK, 5, rue Hamel. 5 avril 1865. 479-36m-jno

ARSENE MICHAUD,

à l'ÉCOLE. A établi son bureau d'affaires au n. 2, rue Saint-Louis, Haute-Ville, porte voisine du Palais de Justice. M. Michaud suit les Cours de Montaguoy et de Saint-Jean Port-Joli. 9 sept. 1865. 1472-12m

SANGUES! SANGUES!!

Vo. 63, Porte Saint-Jean. Le sousseigné désire informer les médecins et le public qu'il a en stock de SANGUES DE SUÈDE très fins, qu'il garantit être frais. JOHN W. McLEOD, Chimiste et Drogiste, 9 août 1865. 1305 No. 63, Porte Saint-Jean.

SUR L'UNION DES PROVINCES

L'Amérique Britannique du Nord. PAR L'HON. J. CAUCHON: Brochure de 12 pages in-8. En vente au bureau du Journal de Québec, Prix: 25 cents l'exemplaire, à la douzaine, 20c par exemplaire. 17 év. 1865. 229

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL ET No. 29, RUE LOMBARD, COIN de CLEMENS LANE, LONDRES. CAPITAL, \$2,000,000, en 100,000 parts de \$20 chaque. SYNDICS: J. S. LEIGH, écuier, N. B. H. BLUNDELL, Secrétaire et Agent; PERCY M. DOME, écuier. Banquiers à Liverpool.—LA BANQUE DE LIVERPOOL. BANQUIERS A LONDRES: MM. GLYNN, HALFAX ET Cie. Banquiers à Québec.—LA BANQUE DE MONTREAL. Le fonds considérable de la Compagnie et le nombre et l'étendue de ses propriétés, la mettent au rang des entreprises les plus sûres de ce royaume, quant à ce qui regarde les intérêts du public. On continue de prendre des Assurances contre le Feu à des prix très modérés. La Compagnie se distinguera comme par le passé par sa ponctualité à régler les réclamations. On ne charge rien sur la police. BRANCHE D'ASSURANCE POUR LA VIE. Les avantages que présentent cette Branche de la Compagnie sont comme suit, savoir: Garantie d'un fort capital, prix modéré, des avantages dans les profits pour l'assuré, s'élevant au deux tiers du montant, sans frais d'administration, les dépenses du Bureau étant supportées proportionnellement par les deux Branches, et exemption de la part de l'assuré des charges de la Société. DR. BOWMAN, médecin consultant. FORTSYTH et BELL, Agents. Chambres de Commerce 788-12m. 17 juin, 1864.

JOS. BENJ. TRUDELLE,

RELIEUR DU PARLEMENT, No. 39, rue Saint-Jean, Haute-Ville, QUEBEC. Relieurs de Goût exécutés en tout genre. LIVRES DE COMPTES, ETC., ETC. Une collection de spécimens peut être vue à l'atelier. Québec, 11 janv. 1865. 41

H. BLANCHET,

CHIRURGIEN. No. 9, rue du Palais, (Ancienne résidence de son oncle, feu JEAN BLANCHET, Chirurgien.) Le Dr. Blanchet prête une attention particulière au traitement des maladies chirurgicales. 9 juin 1865. 973-6m

DR. BENDER,

Médecin et Chirurgien. No. 82, Grande rue St-Jean, près de l'église. LES PAUVRES GRATIS. 8 juin 1865. 999-3m

LE DOCTEUR LARUE

a établi son bureau de consultation, au n. 16, rue Sainte-Trois, où on peut le consulter à toute heure et surtout de 7 h 10 à 8 h. A. M. et de 4 à 7 h. P. M. 24 mai 1865. 880-6m-3ps

MIVILLE DE CHENE, AVOCAT.

son Bureau au n. 16, rue Desjardins, Haute-Ville de Québec. S. et C. PETERS, ONT établi leur bureau dans la Maison en Brique leur appartenant, Coin des rues Grant et de la Reine, St. Roch. 15 août 1864. 1226

Dr. L. J. A. SIMARD,

Médecin Oculiste et Auriste, 15, RUE SAINT-LOUIS, IS. 7 mai 1864. 606

J. B. BERTRAND ET Cie.,

ENTREPRENEURS D'ÉGLISES, MAISONS, ETC., Saint-Roch, rue Richardson, n. 293. 30 mai 1864. 769-12m

F. LANGELIER,

Avocat et Professeur en Droit à l'Université Laval. Bureau: rue Saint-Louis n. 15, coin de la rue du Parc des Ursulines, près de la Salle de Musique. 25 mai 1864. 739

E. L. J. GIROUX, NOTAIRE,

Bureau au n. 47, rue Saint-Pierre, près du marché Tintin. 21 mai 1863. 619

TASCHEREAU et PROUX,

NOTAIRES. Ville de Lévis, 815 à-vis le magasin de M. Cass. 2 sept. 1864. 1319

LOUIS PREVOST SAINT-PIERRE

NOTAIRE, rue de la Reine, n. 293. 20 avril, 1861. 351

SIMON BÉDARD

PERBLANTIER. Rue Saint-Nicolas, No. 22. T. A. L. A. I. S.

EMPOIS DU CANADA

DE BENSON & ASPDEN, Qui a été couronné à l'Exposition Internationale de Londres, en 1862, et qui a été supérieur à tous les empois importés en ce pays. Manufacture: Edwardsburg, H. C. Bureau: 298, rue Saint-Paul, Montréal. 21 août 1864. 80-12

Préparation de Maïs

DE BENSON & ASPDEN, MANUFACTURE. Cette préparation a été couronnée à l'Exposition Internationale qui a eu lieu à Londres en 1862, et est la meilleure qui existe au monde. Manufacture: Edwardsburg, H. C. Bureau: 298, rue Saint-Paul, Montréal. 21 août 1864.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS

DES PASTILLES À VERS VÉGÉTALES. Les PASTILLES À VERS VÉGÉTALES sont certainement le Remède le plus efficace pour la DESTRUCTION DES VERS QUI SOIT ENCORE CONNU. ESSAYEZ-LES et SOYEZ CONVAINCUS. Demandez les "PASTILLES À VERS VÉGÉTALES DE DEVINS," et vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre Préparation. Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont agréables au goût, Elles n'ont rien d'offensif à la vue. Et sont les seules Lozanges Anthelminthiques saines et recommandées par la Faculté Médicale comme spécifique pour les cas de vers intestinaux. Chaque boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces PASTILLES sont chargées d'elles-mêmes de lettres "DEVINS," comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais émises à l'aveugle ou à la livre. Prix: 25 cts, 45 cts, 65 cts, 1.15 et 1.50 la boîte. Les malades doivent être en garde contre les imitations. Le véritable remède portera les mots WALTER DE ROOS, LONDRES, imprimés en lettres blanches sur l'emballage du gouvernement. Les Pilules les plus étonnantes du monde. Sont les Pilules Vite ou Pilules Vite du Dr. De Roos. TOUS les malades d'affections nerveuses, d'hémite, man- que de sommeil, constipation, irritabilité mentale, affaiblissement des nerfs, indigestion, rhumatisme et autres symptômes de maladies chroniques, soulagés avec les PASTILLES VITE du Dr. De Roos. Elles ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet presque magique sur toutes les maladies de quelque nature qu'elles soient. Elles ne contiennent pas une particule de mercure mais sont purement végétales. Elles agissent doucement sur les intestins, établissent l'écoulement de la bile, et ont un effet